

## **Le billet de la présidente :**

Tout président d'association représentant un champ du handicap ne peut être absent d'un certain nombre d'instances au titre de la démocratie sanitaire. En tant qu'association de familles au service des familles, nous avons depuis longtemps toute notre place à la Commission exécutive de la MDA (Maison départementale de l'autonomie), à la CDAPH (commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées), au CTRA (Commission technique Régionale de l'autisme).

De nouvelles lois (loi sur le vieillissement de la population de Décembre 2015, loi de modernisation du système de santé du 26 Janvier 2016) ont quelque peu modifié ce paysage et c'est dans ce cadre que les Conseils territoriaux de santé, sorte de parlement départemental où tous les acteurs œuvrant dans le champ de la santé ainsi que les usagers sont représentés. La première séance de ce CTS 28 a eu lieu le 13 Décembre dernier et j'en suis devenue la présidente. Cette nouvelle fonction me place au plus près des préoccupations de santé du département et me donne également la possibilité de mieux faire entendre notre voix quant aux réponses à apporter aux personnes TSA.

Et ces réponses n'ont pas été à la hauteur de ce que nous attendions du 3<sup>ème</sup> Plan autisme, principalement pour les adultes comme indiqué dans le rapport de l'IGAS (Inspection générale des affaires sociales). Le problème, toujours présent, des ruptures de parcours tant des enfants que des adultes est également pointé dans ce rapport. L'ARS Centre Val de Loire (Agence régionale de Santé) a donc décidé de travailler sur les ruptures de parcours des personnes TSA dans le cadre du nouveau Plan régional de la santé. En ce qui concerne notre département, notre association, grâce à Odile Gombert, a participé à la création d'une filière autisme avec guichet unique pour les enfants. Ce modèle a fait ses preuves et A28

préconise sa modélisation dans toute la région. Pour les adultes, les problèmes existent encore (manque de places d'accueil de jour, manque de places d'ESAT spécifiques, non réponse à des besoins très spécifiques), seul un travail sur l'assouplissement des agréments et sur la création de dispositifs plus innovants pourra permettre à moyen terme d'obtenir plus de fluidité dans les parcours.

Le 30 Juin prochain aura lieu notre Assemblée Générale, j'espère vous y retrouver afin que nous puissions échanger et revenir sur ces sujets ou d'autres.

Bien à vous tous

**Martine Vandermeersch**  
**Présidente**

### **A vos agendas**

Le Jeudi **14 Septembre prochain**, vous êtes invités, à partir de 18H au cinéma « les Enfants du paradis » à Chartres, par la MDPA (Maison départementale des personnes autistes), le FAM « Maison Saint Fulbert » et A 28, à venir assister à la représentation de la pièce de théâtre :

**BOUBOU le GRIMAUD**  
par la Compagnie OPHÉLIE

Un Cocktail, offert par A 28 avec la participation de l'atelier cuisine de la Maison Saint Fulbert clôturera la soirée.

## Aide aux Aidants familiaux

Dans le cadre de la fiche action 23 du 3<sup>ème</sup> plan autisme, le CRA Centre val de loire (Centre de ressources autisme) et la fédération autisme centre ont répondu depuis 2015 à un appel à projets national pour la mise en actions d'une formation destinée aux aidants familiaux (non professionnels) Après l'avoir déployé dans le 18, le 36, le 45 et le 37 c'est dans le 28 que cette formation permettant de mieux s'occuper au quotidien de son enfant aura lieu les 23 septembre, 14 Octobre et le 18 novembre (voir dépliant joint). A 28, membre fondateur de la fédération est chargé de toute la partie logistique de ces journées et c'est plus précisément, Yannick Bernier, administrateur, qui en a la responsabilité.

## Remerciements

Les membres du Conseil d'Administration tiennent à remercier les LIONS Club de Maintenon Allée du Roi et de la Belle Verrière de Chartres pour l'aide financière qu'ils nous apportent, permettant ainsi le financement d'actions au bénéfice de personnes TSA.

## Financement

C'est parce que nous sommes très impliqués dans l'accompagnement des personnes TSA du département que je participe à un comité de suivi du projet d'Etablissement de l'Unité Saint Florentin et du FAM « Les Magnolias » au Centre hospitalier de Bonneval. Afin d'amener plus de structuration dans l'accompagnement des personnes accueillies au FAM, le Conseil d'administration de A 28 a décidé de financer pour un montant de 1 158€ l'équipement d'une salle TEACCH (dont la traduction peut être : Traitement et éducation des enfants autistes ou atteints de troubles de la communication associés).

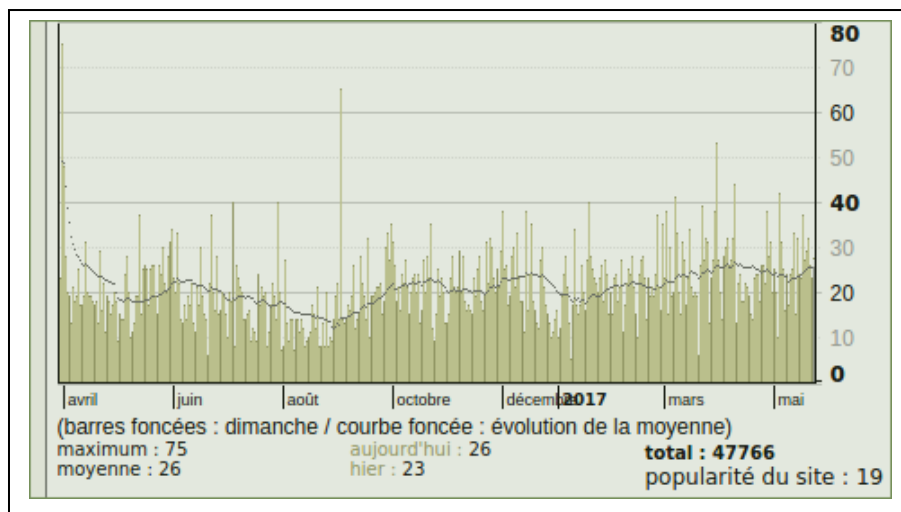
## Les « AUTPARENTS »

Cette association, dont A 28 est également membre fondateur propose aux familles d'enfants TSA des heures de garde gratuites (4h tous les 15 jours) suivant projet parental (avec possibilité pour les familles de proposer la nounou de son choix). N'hésitez pas à contacter l'Association au 07.87.06.03.36.

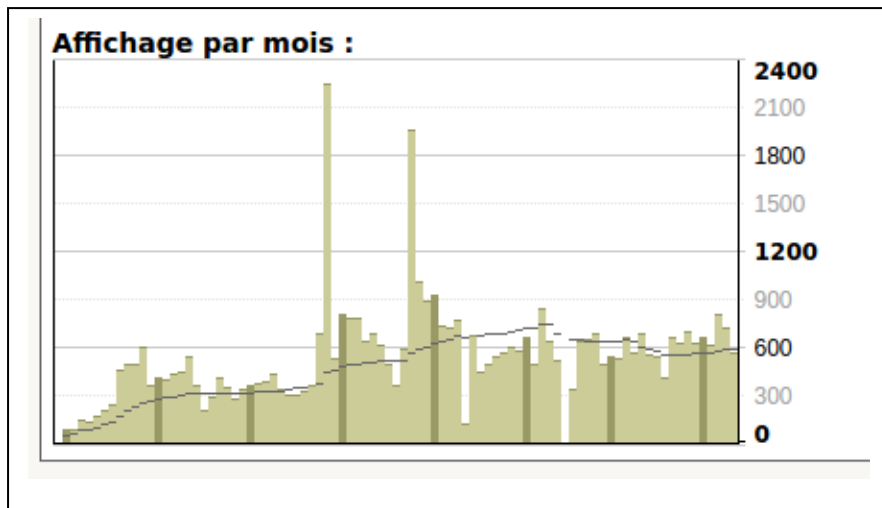
**Martine Vandermeersch**

**Le site internet d'Autisme 28 :** <http://autisme28.org/>

Depuis sa création à l'automne 2009, le site internet de l'association essaie de rendre compte de l'activité de ses membres. Sa fréquentation depuis le début atteint les 50 000 visites comme indiquée par le graphique ci-dessous :



Le trait noir dans le graphique ci-dessous montre l'évolution des visites par mois (5 à 600).



N'hésitez pas à faire part de vos remarques pour améliorer la vie de ce site pour que <http://autisme28.org/> poursuive la mission d'information sur les syndromes autistiques auprès des familles comme des professionnels que s'est donné pour objectif Autisme 28.

**Vincent Lécuyer**  
**Membre du Conseil d'administration**



## FORMATION DES AIDANTS

**3 JOURNEES DANS L'EURE et LOIR**

**Le 23 Septembre 2017**

**Le 14 Octobre 2017**

**Le 18 Novembre 2017**

Dans le cadre du 3<sup>ème</sup> plan AUTISME, une formation sur 3 samedis, animée par des professionnels spécialisés (CRA, CHRU, juriste, MDPH,...) et des parents, est proposée aux **parents, familles et aidants familiaux** afin de leur apporter une meilleure connaissance sur l'autisme, et des compétences pratiques pour leur permettre de faire face à la situation de handicap tant sur le plan administratif que personnel.

### JOURNEES GRATUITES

#### PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE DEPLACEMENT

*Sur justificatifs originaux (Limités à 100€/famille)*

#### REPAS DE TRAVAIL INCLUS DANS LA FORMATION

**CONTACTS** : inscriptions et renseignements

**Par téléphone** : 06 84 16 87 92      ou **mail**: aideauxaidantsautisme28@orange.fr

OU

au **Centre de Ressources Autisme**

**téléphone** : 02 47 47 86 46    **postes** : 71309 ou 72917



### **Journée 1 : 23/09/2017** (8h30 – 16h)

#### Connaissance de la personne avec autisme. Ses droits

- ♦ Les fonctionnements autistiques Quels troubles ? Quels besoins ? ♦ Soutien des aidants. Témoignages

*Déjeuner-échanges*

- ♦ L'environnement juridique ♦ Echanges avec les participants

**Lieu : PEP 28\_ALSH « Les Cytises » 15, rue de la PAIX  
28000 Chartres**

**Nous consulter pour un accueil  
éventuel des enfants durant les  
temps de formation**

### **Journée 2 : 14/10/2017** (8h30 – 16h)

#### Aspects sensoriels Aides aux interactions adaptées à votre quotidien

- ♦ Aspects de la sensorialité de la personne avec autisme.
- ♦ Jouer avec son enfant : le jeu comme médiateur privilégié de la relation

*Déjeuner-échanges*

- ♦ Les outils d'aide à la communication ♦ Echanges avec les participants

**Lieu : ADAPEI 28\_IME André Brault , Allée Jean Guyard 28600 LUISANT**

### **Journée 3 : 18/11/2017**(8h30 – 16h)

#### Parcours de la personne avec autisme

- ♦ la MDA dans le parcours de vie
- ♦ le projet de scolarisation

*. Déjeuner-échanges*

Présentation des possibilités d'accompagnement ♦ Echanges avec les participants

Bilan des trois journées ♦ Questionnaire de satisfaction

**Lieu : Ordre de Malte France FAM « Maison Saint Fulbert » 4, rue Antoine de Saint Exupéry 28300 Lèves**

---

**FICHE d'INSCRIPTION** à envoyer avant le 30 /06 /2017 :

**[Celle-ci vaut pour les trois journées qui forment un socle de formation](#)**

**par mail à : [aideauxaidantsautisme28@orange.fr](mailto:aideauxaidantsautisme28@orange.fr)**

. Nom : ..... Prénom :.....

. Adresse :

. Téléphone : .. / .. / .. / .. / ..

. courriel : ..... @.....